



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

classes de découverte

Question écrite n° 11724

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur l'intérêt pédagogique représenté pour les enfants par les classes de découverte, classes de mer ou de neige. Ces classes permettent enfin à des enfants qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances ou de quitter le cadre familial de découvrir autre chose. Elles permettent aussi une bonne compréhension des modes de vie notamment en dehors des milieux urbains et participent donc à la formation de la citoyenneté et à la cohésion territoriale. Compte tenu des enjeux qui s'attachent donc à l'existence de ces classes, il souhaite connaître l'évolution des départs en classes de découverte au cours des 5 dernières années (nombre de classes organisées, effectifs d'élèves concernés, répartition en montagne, mer, classes vertes, de patrimoine, etc.) Il souhaite également connaître les dispositions que le ministère met en oeuvre pour former les futurs enseignants à l'organisation de ces classes et à la gestion de celles-ci, au sein des IUFM.

Texte de la réponse

Dans un souci de promouvoir et de favoriser le développement des sorties scolaires, le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche a réaffirmé l'importance pédagogique des sorties scolaires en inscrivant leurs finalités et leurs objectifs généraux dans la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999. Ce texte a abrogé et remplacé les circulaires n°s 97-176 du 18 septembre 1997 et 97-176 bis du 21 novembre 1997 relatives à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires. Depuis l'enquête relative aux classes transplantées de l'enseignement du premier degré portant sur l'année scolaire 1994-1995, aucune enquête similaire n'a été renouvelée. Cependant, le sujet des classes de découverte est abordé dans le rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche intitulé « Un an d'application des nouvelles instructions relatives aux sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques » (janvier 1999) : un chapitre de ce rapport est consacré à l'impact des dispositions réglementaires de 1997 sur les sorties scolaires, dont les classes de découverte ; il est consultable sur le site du ministère (www.education.gouv.fr). Il est signalé par ailleurs qu'une enquête relative aux sorties scolaires avec nuitées portant sur l'année scolaire 2001-2002 est en cours.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11724

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2003, page 960

Réponse publiée le : 5 mai 2003, page 3543